



Fiche de Renseignements



Association Familles Rurales Les Fripouilles

Enfant(s)

Nom :	Prénom :	Date de naissance :
Nom :	Prénom :	Date de naissance :
Nom :	Prénom :	Date de naissance :
Adresse :		

Parent 1

Nom :

Prénom :

Tél travail :

Portable :

E-mail :

Parent 2

Nom :

Prénom :

Tél travail :

Portable :

E-mail :

Quotient Familial (avec justificatif) :

Alimentation

Régime alimentaire particulier <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non si oui : sans :
Nom du médecin traitant : Téléphone :

Autorisation parentale

Je soussigné(e)..... autorise le personnel du centre à faire soigner mon enfant par un médecin et à faire pratiquer sur lui les interventions d'urgence, éventuellement sous anesthésie générale, suivant les prescriptions du corps médical.

- Je m'engage à rembourser les frais médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques éventuels.
- J'atteste sur l'honneur que mon enfant est à jour de toutes les vaccinations obligatoires (en cas de contre-indication, fournir le certificat médical).
- Je suis informé(e) que le centre de loisirs est habilité à prendre connaissance de mes ressources déclarées, par l'intermédiaire du site de la CAF mon compte partenaire.
- J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités et sorties organisées par l'association dans le cadre du centre de loisirs dans la commune et en-dehors.
- J'autorise également l'association à faire transporter mon enfant pour les besoins des activités du centre par le minibus, l'autocar et des transports de bénévoles ou parents accompagnants : **oui** **non**
- J'autorise l'utilisation de photos/vidéos de mon enfant pour les publications sur notre Facebook, dans la mesure où son visage est flouté: **oui** **non**
- Mon enfant de + de 7 ans est autorisé à sortir seul : **oui** **non**
- Si une autre personne devait raccompagner l'enfant, je m'engage à faire connaître son identité au personnel du centre du loisirs.
- Je certifie avoir pris connaissance du fait que l'association me recommande de souscrire une assurance couvrant les dommages corporels auxquels peuvent être exposés mes enfants lors des activités.
- Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et en approuver tous les termes.

TRAITEMENT DES DONNÉES INFORMATIQUES :

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des inscriptions au centre de loisirs sans hébergement. Le destinataire des données est l'association Les Fripouilles. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant à l'association. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL.

Toute absence non justifiée par un certificat médical sera facturée.

Adhésion Familles Rurales obligatoire. Coût de l'adhésion (1^{er} septembre au 31 août) : 27 euros/famille

La garderie de 7h30 à 9h00 ou de 17h à 18h30 est facturée 1 euro par enfant.

Personnes à prévenir en cas d'accident si les responsables légaux sont injoignables (nom, prénom, téléphone)	Personnes habilitées à récupérer l'enfant

Date :/...../.....

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

Fiche d'inscription Club ados Du 6 Juillet au 17 juillet 2026

Centre de Loisirs Les Fripouilles
centrefripouillesplats@gmail.com
Tel : 06 36 13 30 18

NOM(S) ET PRENOM(S) DE(S) ENFANT(S) :

1).....

Date de naissance :...../...../.....

2).....

Date de naissance :...../...../.....

3).....

Date de naissance :...../...../.....

RESPONSABLE DE L'ENFANT : Père Mère Tuteur

PERE : Nom :.....Prénom :.....

Mail :

MERE : Nom :.....Prénom :.....

Mail :

REGIME :

CAF : quotient familial (Attestation à joindre)

MSA : quotient familial (Bons d'aide aux vacances signés à joindre si vous y avez droit)

INSCRIPTIONS ADO JUILLET 2026 :

Du 06 au 10 juillet	<i>Enfant 1</i>		<i>Enfant 2</i>		<i>Enfant 3</i>	
	S	A la journée	S	A la journée	S	A la journée
<i>Lundi 06</i>						
<i>Mardi 07</i>						
<i>Mercredi 08</i>						
<i>Jeudi 09</i>						
<i>Vendredi 10</i>						

Du 13 au 17 juillet	<i>Enfant 1</i>		<i>Enfant 2</i>		<i>Enfant 3</i>	
	S	A la journée	S	A la journée	S	A la journée
<i>Lundi 13</i>						
<i>Mardi 14</i>		Férié		Férié		Férié
<i>Mercredi 15</i>						
<i>Jeudi 16</i>						
<i>Vendredi 17</i>						

Date et signature :

Fiche d'inscription

Vacances Juillet – Août 2026

Centre de Loisirs Les Fripouilles
centrefripouillesplats@gmail.com
Tel : 06 36 13 30 18

NOM(S) ET PRENOM(S) DE(S) ENFANT(S) :

1).....

Date de naissance :...../...../.....

2).....

Date de naissance :...../...../.....

3).....

Date de naissance :...../...../.....

4).....

Date de naissance :...../...../.....

RESPONSABLE DE L'ENFANT : Père Mère Tuteur

PERE : Nom :.....Prénom :.....

Mail :

MERE : Nom :.....Prénom :.....

Mail :

REGIME :

CAF : quotient familial (Attestation à joindre)

MSA : quotient familial (Bons d'aide aux vacances signés à joindre si vous y avez droit)

INSCRIPTIONS JUILLET 2026 :

Du 06 au 10 juillet	<i>Enfant 1</i>		<i>Enfant 2</i>		<i>Enfant 3</i>		<i>Enfant 4</i>	
	S	A la journée	S	A la journée	S	A la journée	S	A la journée
Lundi 06								
Mardi 07								
Mercredi 08								
Jeudi 09								
Vendredi 10								

Du 13 au 17 juillet	<i>Enfant 1</i>		<i>Enfant 2</i>		<i>Enfant 3</i>		<i>Enfant 4</i>	
	S	A la journée	S	A la journée	S	A la journée	S	A la journée
Lundi 13								
Mardi 14	Férialé	Férialé	Férialé	Férialé	Férialé	Férialé	Férialé	Férialé
Mercredi 15								
Jeudi 16								
Vendredi 17								

Du 20 au 24 juillet	<i>Enfant 1</i>		<i>Enfant 2</i>		<i>Enfant 3</i>		<i>Enfant 4</i>	
	S	A la journée	S	A la journée	S	A la journée	S	A la journée
Lundi 20								
Mardi 21								
Mercredi 22								
Jeudi 23								
Vendredi 24								

Du 27 au 31 juillet	<i>Enfant 1</i>		<i>Enfant 2</i>		<i>Enfant 3</i>		<i>Enfant 4</i>	
	S	A la journée	S	A la journée	S	A la journée	S	A la journée
Lundi 27								
Mardi 28								
Mercredi 29								
Jeudi 30								
Vendredi 31								

INSCRIPTIONS AOÛT 2026 :

Du 17 au 21 août	<i>Enfant 1</i>		<i>Enfant 2</i>		<i>Enfant 3</i>		<i>Enfant 4</i>	
	S	A la journée	S	A la journée	S	A la journée	S	A la journée
Lundi 17								
Mardi 18								
Mercredi 19								
Jeudi 20								
Vendredi 21								

Du 24 au 28 août	<i>Enfant 1</i>		<i>Enfant 2</i>		<i>Enfant 3</i>		<i>Enfant 4</i>	
	S	A la journée	S	A la journée	S	A la journée	S	A la journée
Lundi 24								
Mardi 25								
Mercredi 26								
Jeudi 27								
Vendredi 28								

Date et signature :



1 - ENFANT

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

GARÇON FILLE

DATES ET LIEU DE SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

Table with 5 columns: VACCINS OBLIGATOIRES, oui, non, DATE DES DERNIERS RAPPELS, VACCINS RECOMMANDÉS, DATES. Rows include Diphthérie, Tétanos, Poliomyélite, Ou DT Polio, Ou Tétracoq.

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION. ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance

L'ENFANT A T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

Form for medical history with checkboxes for RUBÉOLE, VARICELLE, ANGINE, RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU, SCARLATINE, COQUELUCHE, OTITE, ROUGEOLE, OREILLONS.

ALLERGIES : ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non ALIMENTAIRES oui non AUTRES _____

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication, le signaler)

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE.

4. RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS :

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

5. RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT PENDANT LE SÉJOUR :

NOM : _____ PRENOM: _____

ADRESSE (pendant le séjour) : _____

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : _____ BUREAU : _____

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF) : _____

Je soussigné,responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

DATE : _____

Signature :

Signature box



GRILLE TARIFAIRE 2026

RESIDENT **ARCHE AGGLO**

1/ VACANCES SCOLAIRES ET MERCREDIS

Journée avec repas

Tranches QF	1 0-359	2 360-564	3 565-720	4 (1) 721-850	4 (2) 851-900	5 901-1200	6 1201-1500	7 1501 et +
PRIX INDIC. REPAS	4.52€	4.52€	4.52€	4.52€	4.52€	4.52€	4.52€	4.52€
TARIF BRUT	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€
AIDE ARCHE AGGLO	8€	8€	8€	8€	8€	6.80€	4.80€	0.85€
AIDE CAF ARDÈCHE	7.20€	7.20€	7.20€	4.00€	X	X	X	X
TARIF NET ALLOC CAF ARDECHE	4.80€	4.80€	4.80€	8.00€	12.00€	13.20€	15.20€	19.15€
TARIF NET MSA (AVANT CHEQUES VACANCES)	12.00€	12.00€	12.00€	12.00€	12.00€	13.20€	15.20€	19.15€



GRILLE TARIFAIRE 2026

RESIDENT **ARCHE AGGLO**

2/ MERCREDIS UNIQUEMENT

Journée sans repas

Tranches QF	1 0-359	2 360-564	3 565-720	4 (1) 721-850	4 (2) 851-900	5 901-1200	6 1201-1500	7 1501 et +
TARIF BRUT	16€	16€	16€	16€	16€	16€	16€	16€
AIDE ARCHE AGGLO	7.40€	7.40€	7.40€	7€	7€	5.80€	3.80€	0.40€
AIDE CAF ARDÈCHE	7.20€	7.20€	7.20€	4.00€	X	X	X	X
TARIF NET ALLOC CAF ARDECHE	1.40€	1.40€	1.40€	7.00€	9.00€	10.20€	12.20€	15.60€
TARIF NET MSA (AVANT CHEQUES VACANCES)	8.60€	8.60€	8.60€	9.00€	9.00€	10.20€	12.20€	15.60€



GRILLE TARIFAIRE 2026

RESIDANT **ARCHE AGGLO**

2/ MERCREDIS UNIQUEMENT

½ Journée avec repas

Tranches QF	1 0-359	2 360-564	3 565-720	4 (1) 721-850	4 (2) 851-900	5 901-1200	6 1201-1500	7 1501 et +
PRIX INDIC. REPAS	4.52€	4.52€	4.52€	4.52€	4.52€	4.52€	4.52€	4.52€
TARIF BRUT	14.00€	14.00€	14.00€	14.00€	14.00€	14.00€	14.00€	14.00€
AIDE ARCHE AGGLO	5.00€	5.00€	5.00€	3.20€	3.20€	3.00€	2.00€	0.20€
AIDE CAF ARDÈCHE	3.60€	3.60€	3.60€	2.00€	X	X	X	X
TARIF NET ALLOC CAF ARDECHE	5.40€	5.40€	5.40€	8.80€	10.80€	11.00€	12.00€	13.80€
TARIF NET MSA (AVANT CHEQUES VACANCES)	9.00€	9.00€	9.00€	10.80€	10.80€	11.00€	12.00€	13.80€



GRILLE TARIFAIRE 2026

RESIDENT **HORS** ARCHE AGGLO ARDECHOIS

1/ VACANCES SCOLAIRES ET MERCREDIS

Journée avec repas

Tranches QF	1 0-359	2 360-564	3 565-720	4 (1) 721-850	4 (2) 851-900	5 901-1200	6 1201-1500	7 1501 et +
PRIX INDIC. REPAS	4.52€	4.52€	4.52€	4.52€	4.52€	4.52€	4.52€	4.52€
TARIF BRUT	15.00€	15.00€	15.00€	15.00€	23.00€	24.00€	24.00€	24.00€
AIDE CAF ARDÈCHE	7.20€	7.20€	7.20€	4.00€				
TARIF NET ALLOC CAF ARDECHE	7.80€	7.80€	7.80€	11.00€	23.00€	24.00€	24.00€	24.00€
TARIF NET MSA (AVANT CHEQUES VACANCES)	15.00€	15.00€	15.00€	15.00€	23.00€	24.00€	24.00€	24.00€



Règlement de fonctionnement

Centre de loisirs Les Fripouilles



Article 1 : Description

Le centre de loisirs est organisé et géré par l'Association Familiales Rurales Les Fripouilles à Plats, titulaire d'un agrément de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations).

Il accueille tous les enfants de 3 ans à 12 ans.

L'équipe d'encadrement est constituée d'un(e) directeur(trice) et d'un(e) animateur(trice). En complément il est fait appel, en fonction du nombre d'enfants inscrits, à des animateurs diplômés et/ou à des stagiaires en cours de formation BAFA.

Article 2 : Fonctionnement et Horaires

Le centre de loisirs est ouvert les mercredis et durant les périodes de vacances scolaires (à l'exception de 2 semaines en août, ainsi que sur les vacances de fin d'année, cela restant à définir chaque année).

Il se situe à la salle de motricité derrière la salle des fêtes, 2 place du souvenir Français.

L'accueil des enfants se fait à partir de 7h30 jusqu'à 9h et le soir de 17h jusqu'à 18h30, (garderie payante)

Les horaires du centre de loisirs sont : de 9h à 17h.

Le projet pédagogique rédigé par l'équipe pédagogique peut être consulté par les parents. Les activités sont choisies et organisées par l'équipe pédagogique en tenant compte de ce dernier et de l'intérêt des enfants. Les activités programmées sur les plaquettes peuvent être modifiées ou annulées pour diverses raisons (climatiques, techniques, économiques ou selon le rythme et les envies des enfants).

Article 3 : Inscriptions / Informations

Les inscriptions des vacances se font lors des permanences en présentiel (avisées par mail) programmées avant chaque période de vacances. En cas d'empêchement, vous pouvez inscrire exceptionnellement votre enfant par mail après que les inscriptions en présentiel aient été faites.

Lors de l'inscription pour les vacances scolaires, le paiement vous sera demandé.

Les inscriptions des mercredis peuvent se faire par mail au moins 8 jours avant la date d'inscription, soit le mardi de la semaine précédente avant 11h30 pour le mercredi de la semaine suivante (pour commande du repas) et lors de l'accueil de l'enfant sa fiche d'inscription doit être remise.

La participation aux sorties nécessite, la présence de l'enfant au moins 2 jours (sortie incluse) dans la semaine considérée.

Aucun enfant ne sera accepté au centre de loisirs sans inscription préalable.

Il est nécessaire, pour toute inscription, de fournir :

- . Le carnet de vaccination de l'enfant
- . Le numéro de Sécurité Sociale des parents et le numéro d'allocataire
- . Un justificatif du quotient familial à jour (attestation délivrée par la CAF sur demande)
- . Les documents (fiche de renseignement de l'enfant et fiche sanitaire) remplis et signés

Les parents devront remplir une fiche d'inscription et une fiche sanitaire de liaison pour chaque enfant inscrit. Ils s'engageront à signaler au directeur ou au responsable tout changement.

Toute demande d'annulation, doit se faire :

- **Pour les mercredis :**

***annulation sans frais, si cette dernière intervient, le mardi de la semaine précédente (avant 11h30) pour le mercredi de la semaine suivante annulé.**

- **Pour les vacances :**

Si l'annulation intervient avant le début des vacances, deux solutions :

*** Les repas n'ont pas été commandés par les Fripouilles (soit jusqu'au mardi, 14eme jour avant le démarrage de l'accueil de loisirs) = annulation sans frais**

***Les repas ont été commandés par les Fripouilles (soit à partir du mercredi, 13eme jour avant le démarrage de l'accueil de loisirs) = impossible d'annuler les repas, faute de délai, l'annulation pourra se faire mais les frais de repas et de goûter seront facturés.**

Si l'annulation intervient une fois les vacances scolaires démarrées, les parents devront payer l'intégralité des jours inscrits (sauf certificat médical).

- **Toute désinscription hors délai ou absence non justifiée par certificat médical ne sera pas remboursée.**

Article 4 : Tarifs et Modalités de paiement

Adhésion :

Toute inscription au centre de loisirs impose aux familles d'être adhérentes au mouvement Familles Rurales dont dépend notre association et devront par conséquent s'acquitter d'une cotisation annuelle. Soit 27 € par famille pour l'année 2024/2025. Ce tarif peut évoluer chaque année en fonction de la fédération Familles Rurales.

La carte d'adhésion à l'association Familles Rurales Les Fripouilles - Plats se fera lors de la première inscription de l'enfant dans l'année en cours (valable du 1er septembre à 31 août).

Cette carte d'adhésion annuelle est valable pour l'ensemble de la famille. Elle est aussi valable pour les activités organisées par l'association ou par d'autres associations Familles Rurales du département.

Tarifs :

Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial.

Pour les habitants du territoire d'Arche Agglo, un tarif préférentiel est appliqué.

Arche Agglo apporte un financement supplémentaire à celui de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF).

Les tarifs s'appliquent à la journée pour les vacances ou en demi-journée pour les mercredis.

Modalités de paiement :

Le règlement de la totalité de la période et de la carte d'adhérent se fait au moment de l'inscription pour les vacances et en fin de période pour les mercredis. Les règlements par Chèques Vacances sont acceptés sans décompte des frais de gestion appliqués par l'ANCV.

La prise en charge d'une partie du règlement par les CE ou autres organismes seront acceptés, toutefois le reste à charge de la famille ne pourra pas être inférieur à 2 € par jour et par enfant (Convention Arche Agglo).

En cas de difficultés de paiement, des mesures d'assouplissement pourront se faire en accord entre la famille et le directeur ou le représentant de l'association responsable de l'activité.

Article 5 : Repas, pique-nique, goûter et transport

Repas / goûters : Le centre de loisirs fournit les repas et goûters. Terre de Cuisine est notre prestataire en liaison froide des repas.

Transport : Le transport des enfants lors des sorties, est réalisé par un prestataire externe ou par la direction de l'accueil de loisirs par le biais du mini bus mis à disposition.

Article 6 : Maladie et traitement

Seul(le) le (la) directeur(trice) est habilité(e) à donner un médicament à l'enfant sur présentation d'une ordonnance valide et avec la boîte d'origine du médicament.

En cas de maladie ou d'accident survenant au cours du centre, le responsable prévient les parents. Si ceux-ci ne peuvent pas être contactés, le directeur prévient le médecin disponible, les pompiers ou l'hôpital le plus proche. En cas de maladie contagieuse, les délais d'éviction sont à respecter conformément à la législation en vigueur.

Les parents doivent fournir un certificat de non contagion au retour de l'enfant.

Article 7 : Vêtements

Les habits des enfants devront être adaptés aux activités proposées. Les enfants devront en outre avoir, selon les activités et le temps, avec eux : un sac, une gourde, un chapeau, un vêtement chaud (pull, gilet), un vêtement de pluie. Toutes les affaires doivent être marquées au nom de l'enfant.

Pour les plus petits, des vêtements de rechange sont indispensables.

Article 8 : Sécurité

Les parents doivent accompagner l'enfant devant les locaux. Le centre de loisirs se dégage de toute responsabilité en cas d'accident ou de problème sur le trajet pour venir ou partir du centre.

Toute personne non spécifiée dans la fiche de renseignements de l'enfant ne pourra pas le récupérer à la sortie du centre de loisirs, sans une demande écrite au préalable par les responsables légaux.

La responsabilité de l'association ne pourrait être engagée en cas de perte ou vol de vêtements de marque, jouets de valeurs (console de jeux...) ou portables. L'équipe se réserve le droit de confisquer tout objet inutile au bon fonctionnement du centre avant de le restituer aux parents.

Tout enfant ne respectant pas les règles de la vie en collectivité, sera sanctionné. Les sanctions peuvent aller d'une exclusion provisoire à une exclusion définitive.

Je certifie avoir lu le règlement intérieur et en accepte les modalités.

Nom : Prénom :

Date : // Signature :